



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR INFORMATION DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

**RETURN RFI TO:
RETOURNER LES DDR À:**

Jason.larose@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Title/Titre MICROPHONE, ADAPTOR / ADAPTATEUR DE MICROPHONE	RFI No – N° de DDR W8485-195498/A
Date of Solicitation – Date de l’invitation 05/03/2019	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à National Defence Headquarters 101 Colonel By Drive Ottawa ON K1A 0K2 Attn: Jason M. Larose, DAP 2-2-7 Jason.larose@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-0825	FAX No – N° de fax

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s’appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d’accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

**Solicitation Closes –
L’invitation prend fin**

At – à :

14 :00 / 2 :00 PM

On - le :

11/03/2019

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
NOT APPLICABLE / PAS APPLICABLE	
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
ÉNONCÉ DES BESOINS
POUR UN ADAPTEUR, MICROPHONE
POUR L'AVIATION ROYALE CANADIENNE
NSN: 5965-01-319-5363

1.0 ÉTENDUE

1.1 OBJECTIF

L'Aviation royale canadienne (ARC)/ministère de la Défense nationale (MDN) a un besoin immédiat pour un microphone, adaptateur. Cet énoncé des besoins (EDB) définit les besoins pour cette acquisition.

1.2 CONTEXTE

L'équipage de l'ARC a actuellement un câblage leur permettant d'opérer sans encombre, efficacement et en toute sécurité durant leurs opérations.

Le câblage actuel de l'ARC a l'habileté de transmettre sécuritairement en cas de tourmente. L'adaptateur requis est un moyen de permettre un câblage de communication non sécurisé de se brancher au système de télécommunications de l'avion, qui nécessite un connecteur TP106.

2.0 BESOINS

2.1 L'adaptateur pour microphone doit se conformer avec la fiche technique du NSO : 5965-01-319-5363.

2.2 L'adaptateur pour microphone a l'obligation de se conformer à la livraison exigé sous la section 2.3.3.

2.1.1 Fiabilité et durabilité

- a. L'adaptateur pour microphone se doit d'être durable afin de supporter une utilisation accrue lors de l'entraînement et de missions.
- b. L'adaptateur de microphone doit avoir l'habileté d'être réparer pour une période de trois ans et être entreposé et sous une utilisation normal pour une période de cinq ans, ainsi qu'un entretien normal tel que décrit par le manufacturier, et
- c. L'entrepreneur se doit de garantir que l'adaptateur pour microphone n'a aucun défaut de matériel ou de manufacturier, sous une utilisation normal et service pour un période d'un an à partir de la date de livraison.

2.2.2 Certificat

- a. L'adaptateur pour microphone doit se conformer aux normes standards de sécurité fédérale.

2.2.3 Calendrier de livraison

- a. L'entrepreneur a l'obligation de livrer au MDN cinquante (50) adaptateurs de microphones en dedans de dix jours après que le contrat soit octroyé.
- b. L'entrepreneur a l'obligation de livrer au MDN une quantité supplémentaire de cent cinquante (150) adaptateurs de microphones en dedans de trente (30) jours après que le contrat soit octroyé, s'il y a un besoin.

QUESTIONS A REpondre pour cette demande de renseignements

1. Un point de contact, pour toutes questions additionnelles, au besoin
2. Un estimé du cout et du calendrier potentiel de livraison. Toute livraison surpassant les 30 jours lors que le contrat sera octroyé ne seront pas prise en considération. L'entrepreneur doit démontrer comment il va rencontrer cette demande (exemple : produit disponible en stock, et quantité disponible dès maintenant).
3. Est-ce qu'il y a des éléments qui empêchent l'entrepreneur de faire la livraison de ses adaptateurs de microphones pendant la période de livraison imposé par cette demande de renseignements?